# l'Humanité

HUITIEME ANNEE. — N° 2538. JOURNAL SOCIALISTE QUOTIDIEN ★ JEUDI 30 MARS 1911.

5 C. Le Numéro

RÉDACTION & ADMINISTRATION
16, Rue du Croissant, Paris (2e)
TÉLÉPHONE : 102-69
PUBLICITÉ : 110, Rue Réaumur — TÉLÉPHONE : 225-10
*Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus*

Directeur Politique : JEAN JAURÈS

| ABONNEMENTS | Paris, Seine et Seine-et-Oise | Départts | Etranger |
|---|---|---|---|
| Un An | 18 fr. » | 21 fr. » | 31 fr. » |
| Six Mois | 9 fr. » | 10 fr. 50 | 16 fr. 50 |
| Trois Mois | 4 fr. 50 | 5 fr. 25 | 9 fr. » |
| Un Mois | 1 fr. 50 | 1 fr. 75 | |

Les Abonnements sont reçus SANS FRAIS dans tous les Bureaux de Poste.

5 C. Le Numéro


## Un Mensonge

Les ministres, à la tribune, et les préfets, sur l'estrade des comices agricoles, se gargarisent volontiers le gosier avec les grands mots de « suffrage universel » ou de « Parlement, organe de la représentation nationale. »

Or, ces mots ne sont que mensonges et, bien que tout le monde sache que tout cela n'est que mensonge, ces manifestations oratoires ont encore un certain succès.

Nous ne sommes point en régime de suffrage universel, par la raison que la Chambre se trouve sous la tutelle absolue d'un Sénat élu au suffrage restreint.

Le Parlement n'est point l'organe de la représentation nationale, par la raison que le Parlement se compose d'un Sénat qui ne représente rien du tout et d'une Chambre qui, quoique issue théoriquement du suffrage universel, ne représente pas grand'chose.

L'Argent, qui est le maître dans le domaine des faits économiques, joue aussi un grand rôle dans celui des faits politiques. Le suffrage universel, qui s'exerce dans une atmosphère de corruption soigneusement entretenue par les dirigeants, est faussé à un tel point que l'on peut affirmer que, sur dix députés, il y en a à peine quatre qui soient proprement élus.

Jamais Chambre n'invalida moins que la Chambre actuelle, et cependant jamais procès ne vinrent autant nous édifier sur les pratiques scandaleuses mises en œuvre, au cours des dernières élections, par les candidats de la République bourgeoise.

On se rappelle, dans le XIe arrondissement de Paris, l'étonnant marché passé entre MM. Chevaux et Jacquelin, tous les deux candidats radicaux de gouvernement. M. Chevaux se désistait pour M. Jacquelin contre une somme nette de 30.000 francs. De son côté, M. Jacquelin s'engageait formellement à céder, dans quatre ans, son siège à M. Chevaux et, en attendant cette échéance, à faire l'impossible pour obtenir, en faveur des amis de M. Chevaux, *les récompenses qui, en pareille occurrence, sont données par le gouvernement*. Ce pot au lait radical fut heureusement renversé par l'élection de notre camarade Lauche, et les deux compères, subitement en désaccord sur les termes du marché, portèrent devant les tribunaux leurs griefs réciproques.

L'autre jour, devant les mêmes tribunaux, se liquidaient quelques différends du même genre relatifs à l'élection, dans le 15e arrondissement, du nationaliste d'Aramon, élu député de Paris grâce au concours des radicaux.

Et voici que, de Dax, nous arrivent les échos d'un autre procès électoral où le candidat élu, M. Loustalot, nous semble jouer un assez singulier rôle.

Je ne connais point M. Loustalot. J'ignore s'il est républicain de gauche ou de droite. J'ignore également ce qu'il pense du « cas Malvy », qui est devenu, comme chacun sait, le *criterium* du bon républicanisme. M. Loustalot est un homme modeste qui ne s'est encore signalé, à la Chambre, ni par une parole ni par un geste.

Si je parle de cet honorable député, ce n'est donc ni par animosité contre sa personne, ni par hostilité contre ses opinions. Je m'empare tout simplement du procès de Dax, déja signalé par tous les journaux, dans l'unique but de montrer à mes concitoyens comment se triture ce que les attachés de cabinet et les sous-préfets appellent la matière électorale.

Un certain M. Ducamin, ancien rédacteur en chef du journal *La Terre*, intente à M. Loustalot, député des Landes, un procès basé sur un compromis qui, pendant la période électorale, fut passé entre le demandeur et le candidat Loustalot.

Par ce compromis, expose l'avocat du demandeur, M. Ducamin s'engageait à être l'agent électoral actif et dévoué de son adversaire d'aujourd'hui, à user en sa faveur de toute son influence et à ne laisser imprimer dans la *Terre* aucun article contre M. Loustalot. Par contre, ce dernier s'engageait à verser à M. Ducamin des mensualités de 100 francs pendant toute la période électorale, et, s'il était élu, une somme annuelle de 3.000 francs jusqu'à ce qu'il lui ait fait obtenir un bureau de tabac ou une recette buraliste.

Notez bien que le défenseur de M. Loustalot, si j'en crois les journaux, reconnaît entièrement la matérialité des faits. Mais il soutient que les sommes promises ne sont pas dues pour ces raisons que : 1° M. Ducamin aurait cédé sa créance à un agent d'affaires qui aurait seul qualité pour actionner ; 2° que M. Ducamin se serait laissé acheter par un autre candidat ; 3° enfin que ledit engagement aurait une cause illicite.

L'affaire en est là. Ne trouvez vous pas que tout cela est délicieux et donne une riche idée des luttes électorales actuelles ?

Et que dites-vous de ce candidat qui, pour être élu, conclut un marché qu'il sait illicite, et qui, une fois élu, invoque, pour ne pas payer, l'immoralité même de l'engagement qu'il a signé ?

Si le tribunal, comme c'est certain, proclame que le marché est illicite et déboute le demandeur, M. Loustalot gardera ses sous. Mais qui oserait soutenir qu'il ne sortira pas de là tout aussi condamné que son ancien ami Ducamin ? Et, cependant, M. Loustalot va continuer de siéger et de légiférer pendant trois années encore !

Le cas de M. Loustalot est, d'ailleurs, avec des variantes, le cas de quantité d'autres députés de droite ou de gauche. Quand il ne s'agit pas de corruption par le moyen de l'argent, il y a la corruption par les promesses et par les dons de places ou de faveurs. Le candidat gouvernemental, protégé et soutenu par la préfecture, est tout aussi corrupteur qui celui qui achète les consciences et distribue des pièces de cent sous.

C'est au milieu de cette double corruption que se meut le suffrage universel. Il n'est point étonnant qu'il en sorte quelque peu avarié.

Que conclure de tout cela ?

J'en conclus très nettement que le Parlement actuel, composé d'un Sénat nommé au suffrage restreint et d'une Chambre élue par un suffrage universel vicié dans une double corruption, ne saurait, à aucun degré, être considéré comme l'organe de la représentation nationale. On ne peut le considérer ainsi que par une sorte de mensonge conventionnel.

A dire vrai, le régime actuel est aussi dénué de base positive et réelle que la monarchie de droit divin.

**MAURICE ALLARD.**

## LES « ETUDES ROBESPIERRISTES »

### Assemblée générale de la Société

La Société des Etudes robespierristes a tenu sa quatrième assemblée générale, à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, le dimanche 26 mars. Les assistants étaient particulièrement nombreux.

*M. Mathiez*, son président, a défini le but de la Société dans une allocution dont voici quelques passages : « Nous avons été frappés de la grande place, de la place immense que Robespierre a tenue pendant la Révolution et de la place infime qu'il occupe aujourd'hui dans les manuels historiques. Nous avons été frappés du souvenir reconnaissant et attendri qu'ont gardé de Robespierre les hommes de la première génération républicaine, les hommes de 1830 et de 1848, qui se proclamaient hautement ses disciples et ses héritiers, et inversement nous avons été frappés des jugements méprisants et acrimonieux que portent à notre époque sur le grand jacobin des écrivains qui pourtant se réclament de la Révolution et de la démocratie. Il nous a semblé qu'il y avait là des contradictions à résoudre, un problème à élucider. » Recherchant ensuite l'intérêt toujours actuel que présente l'étude de Robespierre, M. Mathiez a terminé en ces termes : « La première République est tombée par suite du divorce qui s'est fait entre les représentants et les représentés, entre le gouvernement et la nation. La gloire de Robespierre, c'est qu'il a personnifié, pendant l'époque culminante de la Révolution, le sentiment national, le bien public. Son gouvernement s'est inspiré du véritable esprit républicain. Il a sans doute employé des moyens terribles, mais il les a employés sincèrement au service d'un idéal. La popularité immense de l'homme s'explique par là. Il a été la Vertu, cette Vertu que raillent les plaisantins de nos jours qui n'ont pas besoin de cela pourtant pour faire croire qu'ils ont des vices, la Vertu, c'est-à-dire l'honnêteté, la digue contre les appétits, la Vertu sans laquelle, avait dit Montesquieu, la République est une dépouille, une dépouille que les égoïsmes déchirent et qui ne dure qu'un jour. Robespierre et ses amis tombés, les appétits triomphèrent et la République disparut... »

*M. François Vermale* a fait ensuite une intéressante communication sur *Leconte de Lisle et Robespierre*, où il a montré par des documents intéressants que le grand poète fut un fervent robespierriste de la première et de la dernière heure.

*M. G. Delobel* a montré que le philosophe allemand *Fichte* fut l'admirateur et le théoricien de la Révolution française. Il a analysé ses premiers écrits qui ont contribué à lui donner cette réputation de démocrate et de jacobin qui le suivit à Iéna.

*M. Edmond Campagnac*, étudiant *la déchristianisation à Bourges*, a donné lecture de curieuses lettres qui éclairent d'un jour très cru la mentalité ecclésiastique pendant la Terreur.

La Société a complété son Comité directeur, en nommant parmi ses membres : MM. *René Renoult*, vice-président de la Chambre des députés, *Albert Thomas*, *Henri Roy*, députés, *Ch. Porée*, archiviste de l'Yonne, *G. Vauthier*, *R. Lévy*, *H. Lion*, *G. Delobel*, agrégés de l'Université. Notre camarade *Albert Thomas* devient vice-président de la Société.

## PARTI SOCIALISTE

*Section française de l'Internationale ouvrière*

COMMISSION DE CONTROLE

Réunion de la Commission de Contrôle, ce soir jeudi, 16, rue de la Corderie, à neuf heures.

*Le secrétaire* : A. BRUCKÈRE.

SOUS-COMMISSION DES ÉDITIONS ET DE LA LIBRAIRIE

Réunion de la Sous-Commission, aujourd'hui 30 mars, à trois heures de l'après-midi, au siège du Parti.

Ordre du jour : Rapport au Congrès National ; La brochure sur les Retraites Ouvrières.

*Le secrétaire* : Jean LONGUET.

COMMISSION ADMINISTRATIVE PERMANENTE

Réunion de la Commission administrative permanente, aujourd'hui, à neuf heures du soir, au siège, 16, rue de la Corderie.

*Le Secrétaire* : Louis DUBREUILH.

## JOURNAL L'« HUMANITÉ »

Réunion du Conseil d'administration, aujourd'hui jeudi, à cinq heures précises.

## LA CHUTE

Quand, tout d'abord, M. Stolypine a donné sa démission, il y a eu à son adresse, dans la presse modérée et libérâtre d'Europe, un concert d'éloges. Sans doute, le projet qu'il soutenait était d'un nationalisme étroit et rétrograde. Il tendait à écraser en Pologne le droit des Polonais comme déjà, par d'autres moyens, avait été écrasé le droit de la Finlande. Mais il semblait que des hommes plus réactionnaires encore que M. Stolypine n'avaient vu dans ce projet qu'une occasion de renverser le ministre dont le « libéralisme » et le « constitutionnalisme » les inquiétaient.

M. Stolypine paraissait donc la victime d'une intrigue contre-révolutionnaire tendant à priver la Russie même du simulacre de représentation nationale qui a survécu à la défaite de la Révolution. Et toute cette presse complaisante exaltait l'homme à la fois vigoureux et avisé qui avait écrasé l'anarchie, mais qui ne voulait pas, en matant le désordre, servir la réaction. M. Stolypine était sacré grand homme d'Etat. Et quand le tsar se décida à le rappeler au pouvoir, quand il consentit à lui sacrifier les deux hommes qui, au Conseil de l'Empire, avaient mené la manœuvre, les octobristes, qui s'étaient portés garants de la loyauté constitutionnelle de M. Stolypine, triomphèrent.

Ils se hâtèrent d'introduire à la Douma la proposition que le Conseil de l'Empire venait de repousser. C'était dire à M. Stolypine : Puisque vous résistez aux coteries occultes de contre-révolution, puisque vous voulez maintenir les premières libertés légales de la Russie, nous vous aiderons à appliquer constitutionnellement votre politique nationaliste, à assurer la prédominance des éléments russes sur les forces dissidentes de Pologne et de Finlande.

Mais le zèle des octobristes a été mal récompensé. Leur joie et leur victoire ont été de courte durée. A peine s'étaient-ils répandus en paroles de louanges et en protestations de dévouement au ministre ; à peine lui avaient-ils promis leur concours parlementaire, que M. Stolypine prorogeait pour quatre jours la Douma comme le Conseil de l'Empire, afin de promulguer par décret, sans le concours des députés, la loi contestée sur les zemstvos de Pologne.

Le coup a été dur pour les octobristes. Ils ont vu, avec raison, dans l'acte de M. Stolypine, un véritable coup d'Etat, et la marque du dédain le plus insolent pour la Douma et pour eux. C'est en vain que la presse du premier ministre déclare que la mesure est constitutionnelle. C'est une hypocrisie ; car si la lettre de la Constitution permet de promulguer des lois par décret sans la Douma, c'est en cas d'absence forcée de celle-ci ; c'est dans l'intervalle entre deux assemblées successives, et quand, par l'effet d'une dissolution, le pouvoir législatif est en quelque sorte vacant. Mais que, en période normale, quand la Douma est présente, quand elle fonctionne, le ministre la suspende pour avoir prétexte à légiférer sans elle, c'est une violence aggravée d'une moquerie.

Comment expliquer ce coup imprévu de M. Stolypine ? Il n'y a que deux hypothèses possibles. Ou bien, au moment même où il matait les ennemis personnels qu'il a à droite, M. Stolypine a voulu montrer qu'il ne voulait pas développer l'influence de la Douma. Dans ce cas, c'est la réaction qui triomphe de lui à la minute même où il se donne l'air de triompher d'elle. Ou bien il a été si bien habitué par la docilité des octobristes à les traiter en quantité négligeable, qu'il n'a pas supposé un instant qu'il les blesserait par un procédé à la fois illégal et offensant. Et, dans les deux cas, cela est misérable. La médiocrité essentielle apparaît de l'homme si célébré par toute la presse modérée de l'Europe.

L'effet heureux de cette crise sera sans doute de dissiper l'équivoque. Elle montrera à tous les Russes qui ne veulent pas perdre le peu de liberté et de droit qui a été conquis, qu'ils ne peuvent pas s'en remettre à la bonne volonté et à la bonne foi d'un ministre désormais suspect même à ses partisans de la veille. Octobristes, progressistes, cadets, socialistes ont interpellé. Est-ce le réveil des forces indépendantes en Russie ? Et sauront-elles trouver, en toute indépendance réciproque, une formule vigoureuse d'action commune pour la consolidation et l'extension des libertés légales. Un avenir prochain nous l'apprendra ; mais le salut du peuple russe est à ce prix.

**JEAN JAURÈS.**

*AU MEXIQUE*

## LA CRISE MINISTÉRIELLE

### Une Nouvelle Manœuvre de M. Limantour

Le remaniement ministériel qui vient d'avoir lieu au Mexique ne peut pas être considéré comme une vraie crise politique. Il a été une simple manœuvre du sieur Limantour, l'*alter ego* du tsar Porfirio Diaz, qui cherche à donner des gages aux banquiers de New-York et de Paris chargés de lui placer *ses* emprunts.

Come on a pu le remarquer, la « crise » ministérielle mexicaine s'est produite aussitôt que M. Limantour est arrivé à Mexico. Elle a consisté notamment dans l'entrée au ministère des Affaires étrangères de M. de La Barra, l'ambassadeur à Washington, l'homme qui a accompagné M. Limantour dans toutes les démarches que celui-ci fit dernièrement auprès des gros capitalistes de Wall-Street.

Les autres membres du ministère sont des personagens secondaires et tout à fait insignifiants, si on excepte M. Cosio, le ministre de la Guerre, le soudard infâme qui ordonna le massacre des ouvriers de Rio-Blanco, ville industrielle de la province de Vera-Cruz. Plus de cent personnes, hommes, femmes et enfants furent massacrés dans cet abominable carnage. Une compagnie de gardes ruraux, ayant refusé de tirer sur le peuple, fut exterminée séance tenante. Le vice-président et le secrétaire du « Circulo Obrero » (cercle ouvrier) furent fusillés par le général Martinez, le secrétaire de Cosio.

Avec ce monstre au ministère de la Guerre, le cabinet actuel est aussi « remarquable » que le précédent, car il compte parmi ses membres la fine fleur du cléricalisme et de la réaction mexicaine. Le ministre de la Justice Sodi, est un ancien président de la Cour suprême qui a toujours été aux ordres des Pères maristes et des jésuites. Et Estanol, le ministre de l'Instruction publique, est l'homme de confiance des gens de sacristie.

Il n'y a guère que M. Dominguez qui soit connu pour ses idées libérales. Mais M. Dominguez est aux Postes, et son influence ne pourra guère s'exercer dans les affaires politiques.

Il convient de signaler la nomination, à l'ambassade de Washington, de M. Inclan, « l'agent financier du Mexique à Londres » — comme le dit le *New-York Herald*.

Le « ministère d'affaires » est donc au complet. Il ne lui manque plus pour triompher que de gagner la confiance de l'Union Parisienne des Banques, notamment de la Banque des Pays-Bas, et des milliardaires de Wall-Street.

Cependant, Madero est là, et le mouvement révolutionnaire fait toujours des progrès. Et si les banquiers de Paris n'ont pas voulu s'engager il y a quelques mois, lorsque M. Limantour les « travaillait » par peur de la révolution, il sera difficile qu'il s'engagent à présent, au moment même ou la révolution a plus que jamais des chances de succès.

A ce propos, il convient de signaler que dans l'Etat de Puebla, toutes les autorités démissionnent. Elles ont trop bien servi le parti des jésuites et les intérêts de Diaz, et elles ont peur des représailles des insurgés victorieux. Le gouverneur de Puebla, M. le général Martinez, prépare — d'après ce que nous lisons dans *El Imparcial*, de Mexico — son voyage à Paris. C'est encore un bandit que les aimables autorités mexicaines envoient dans ce pays de France et dont nous aurons l'honneur de raconter les prouesses aussitôt qu'il sera « notre » hôte.

Quoi qu'il en soit, le régime du tyran Diaz est bien malade depuis quelque temps. Il souffre d'une révolution chronique de difficile guérison.

Nous souhaitons du moins que ce ne soit pas l'épargne française qui fournisse le remède indispensable.

**FABRA RIBAS.**

*LE PROCÈS FERRER AUX CORTES*

## L'ADRESSE ITALIENNE

Plusieurs parlementaires italiens ont envoyé au président de la Chambre espagnole, M. le comte de Romanones, la dépêche suivante :

*Les soussignés, représentants du peuple au Parlement italien, joignent avec enthousiasme leurs vœux à ceux de la noble nation espagnole pour demander qu'on procède immédiatement à la revision du procès Ferrer :*

*Barzilai, Mirabelli, Pantano, Trapanese, Fraccacreta, Bissolati, Gallini, Turati, Treve, Caetani, Merlani, Cabrini, Amici, Chiesa, Chiaraviglio, Sighieri, Comandini, Baldi.*

## AU COMITÉ FRANÇAIS

Le « Comité français pour la revision du procès Ferrer », dont le siège est à l'*Humanité*, 16, rue du Croissant, a reçu déjà plusieurs lettres d'adhésion.

Ces communications ont été envoyées aussitôt au président de la Chambre espagnole.

**Nous prions nos abonnés dont l'échéance est au 31 mars de nous faire parvenir le montant du renouvellement, afin d'éviter un retard dans la réception du journal.**

## Les Meuliers

La situation des meuliers *lock-outés* de La Ferté-sous-Jouarre ne s'est pas modifiée.

Les patrons ont engagé, à grands frais, des briseurs de grève qui ont sali les murs de la ville au moyen de placards diffamatoires : le secrétaire du syndicat, les militants, la Fédération du Bâtiment, la C. G. T. sont accusés des crimes les plus noirs ; quant aux meuliers ils exercent le plus doux des métiers : ceux qui prétendent le contraire sont des imposteurs. Voilà. Cela n'a aucune importance. Les « briseurs de grève » ont tenté de fonder un syndicat jaune, de recruter une équipe de travailleurs : leurs efforts et leurs promesses de larges salaires ont abouti à convaincre *deux* pauvres diables dont l'un n'est pas meulier. C'est un piètre résultat qui ne compense guère les dépenses engagées.

Le juge de paix ayant offert son arbitrage aux industriels groupés, ceux-ci firent savoir qu'ils refusaient de discuter avec le syndicat.

Le courage des lock-outés ne faiblit pas ; certains trouvent à exécuter quelques petits travaux dans les champs. Les soupes communistes que la solidarité entretient distribuent toujours leur pitance aux victimes. La Fédération du Bâtiment alloue chaque semaine aux meuliers les subsides de sa caisse de grève. Grâce à elle, grâce aux souscriptions des syndicats, grâce aux lecteurs et aux lectrices de l'*Humanité*, les meuliers sont assurés contre la famine, les petits enfants ne manquent pas de lait. Même, le camarade Clément, trésorier de la Fédération du Bâtiment, délégué par elle à La Ferté, nous affirmait, hier, que la ration de viande, chichement pesée aux hommes tous les deux jours, pourrait devenir quotidienne.

Quelle que soit encore la durée du conflit — et il est permis maintenant d'en espérer la prompte solution — on peut tenir pour certain que le mauvais coup tenté contre le syndicat échouera et que l'organisation sortira plus unie, plus homogène, de l'épreuve.

C'est la solidarité qui aura permis la résistance : cette victoire sera celle de la solidarité.

**L.-M B.**

## « ÉCHOS »

### Saïtapharnès et Robespierre

La mystification dont fut victime naguère le conservateur du Louvre, vient d'avoir son pendant à Carnavalet.

M. Homolle avait acquis, en échange d'une somme rondelette, une tiare que l'on avait exposé sous vitrine — les voleurs sont si malins ! — et que l'on indiquait aux visiteurs comme ayant appartenu à Saïtapharnès.

On découvrit que cette royale couronne était l'œuvre de deux artistes qui n'avaient pas été les contemporains du monarque, puisqu'ils vivaient encore tous deux.

Le conservateur de Carnavalet n'a plus rien à envier à son grand collègue du Louvre. Il a présenté, l'autre jour, à M. Fallières et aux ministres qui l'accompagnaient, un masque de Robespierre en cire.

Or, ce masque a été modelé par un sculpteur, de longues années après la mort du tribun révolutionnaire !

M. Caïn a cependant — à l'encontre de M. Homolle — une excuse à faire valoir pour justifier sa méprise. Le masque de Robespierre avait, pendant 30 ans, figuré chez M. Charles Simon, où on le croyait authentique.

Et puis — ce qui est autrement intéressant pour nous — le faux Robespierre n'avait pas coûté un centime.

Tandis que la tiare

## LA CALOMNIE AU HAMEAU

## Comment un Honnête Instituteur fut accusé et emprisonné

*Wy dit Joli-Village*, 29 mars. — (*De notre envoyé spécial*). — Après de longues années d'apostolat au cours desquelles il a prodigué son dévouement, fourni d'éclatantes preuves de son zèle et de sa tendresse d'éducateur, un homme est parvenu au seuil de la retraite.

Il a dépassé la cinquantaine. Avec une sollicitude éclairée, il a élevé, guidé et établi ses enfants, trois jeunes filles mariées à d'honnêtes et laborieux citoyens.

Le voici à l'automne de la vie. Satisfait d'avoir accompli dans un silence qui n'est point sans héroïsme, la tâche si délicate et si noble d'enseigner les tout petits, de leur apprendre à épeler les premières lettres au livre troublant de l'existence, il songe au repos.

Dans le village où ses filles sont mariées, il a choisi une demeure discrète où les heures de loisir seront égayées des rires et des jeux de ses petits-enfants.

Près de sa compagne fidèle qui, elle aussi, a donné à l'enseignement le meilleur de sa vie, il s'apprête à savourer pleinement la douceur apaisante dont l'enveloppera l'ombre des jours.

Et voici que dans ce ciel d'automne où rayonnait encore un soleil glorieux, un orage soudain a monté de l'horizon. En quelques instants il s'est formé, il a grossi.

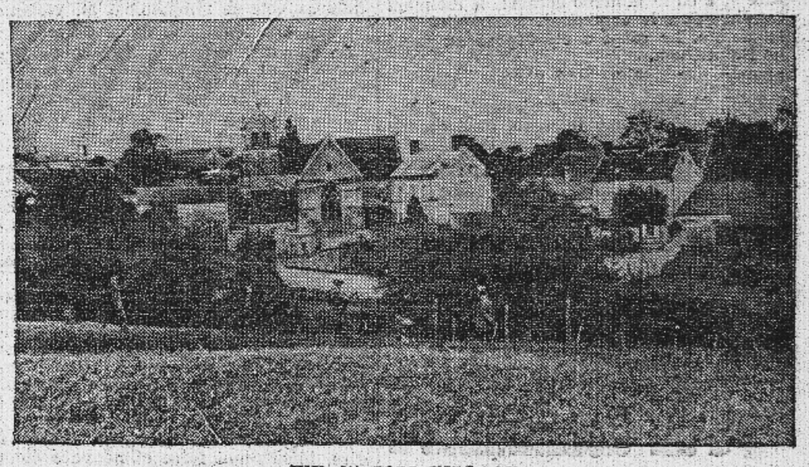

*WY dit JOLI VILLAGE*

Et il éclate en un coup de tonnerre brutal, il saccage tous les rêves, il chasse tous les espoirs et dans le cadre où s'esquissait déjà l'avenir souriant, il sème la ruine, la désolation et la honte...

Sous la rafale inattendue, il ploie, il brise toute une famille, heureuse jusque-là, et dont les membres vont connaître désormais, avec les angoisses du doute, la rancœur des injustices accumulées contre leur chef.

### Toute une Carrière

Le héros douloureux, la victime pitoyable de ce drame si poignant, est un instituteur de Seine-et-Oise, M. Parent, un homme timide et bon qui, depuis neuf ans, enseignait dans une commune du Vexin, à Wy dit Joli-Village.

Après avoir débuté à Rueil, où il exerça pendant quatre ans au titre d'adjoint, M. Parent fut nommé en qualité de maître d'école à Bullion. Il séjourna quinze ans dans cette localité. Puis, il s'en fut un an à Vieille-Eglise, près de Rambouillet, six ans à Limez et enfin il fut envoyé, en 1902, à Wy.

Les étapes de cette longue carrière d'instituteur ne sont marquées que des incidents heureux ou des ennuis passagers que la vie nous réserve : les joies conjugales, les tendresses paternelles et aussi les soucis de la lutte quotidienne contre les difficultés matérielles de l'existence.

Mais, dans l'école, le maître se donne corps et âme à la tâche qu'il a assumée. Dans les villages dont il a élevé les jeunes générations, on louange sans réserve sa douceur, sa vigilance attentive et surtout sa parfaite moralité.

On admet cependant la possibilité d'un reproche. L'enseignement qu'il donne est un peu trop élevé pour la moyenne intellectuelle et l'âge de ses élèves. « Il vaudrait mieux, dit-on, lui confier des jeunes gens ou des fillettes de quatorze à seize ans : sa méthode éducative serait plus fructueuse parce que plus appropriée au développement cérébral d'élèves de cet âge. »

Et le reproche est fondé relativement. Mais si la critique était juste dès le début de la carrière, il était loisible à un inspecteur primaire de la signaler et de donner à M. Parent une place où occuper utilement son labeur.

### La Tragique Aventure

On ne lui confia pas d'autre tâche cependant que celle d'enseigner aux mioches les rudiments de la grammaire et les notions essentielles pour les candidats au certificat d'études.

Il faut reconnaître qu'il ne fut pas inférieur à la grande majorité de ses collègues et si j'ai noté le reproche formulé contre M. Parent, c'est pour indiquer, dès le début de cette enquête, quel était le seul grief relevé contre l'instituteur.

D'autres critiques il n'en fut ni présentées ni, encore moins, justifiées, et l'opinion est unanime partout où l'instituteur a exercé pour reconnaître, pour proclamer hautement le zèle, le dévouement et la parfaite honnêteté du maître d'école.

Or voici qu'aux premiers jours de cette année — la dernière de sa carrière pédagogique — sans que rien ait laissé prévoir ou ait révélé par le moindre avertissement précurseur la catastrophe brutale — M. Parent était dénoncé au Parquet de Mantes, faisait l'objet d'une enquête et enfin était arrêté dans le cabinet même du juge d'instruction et conduit en prison comme un malfaiteur indigne de la moindre pitié.

Il franchissait le seuil de la geôle accablé sous la honte d'une épouvantable accusation. Il était dénoncé comme ayant abusé de deux fillettes qui fréquentaient son école.

Les actes immoraux qu'il aurait ou

Source gallicalabs.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France